

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16139050

de

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Handelsgerichts EUPEN

28-09-2016

IA/
der Greffier **Grefte**

N° d'entreprise : **0449.116.334**

Dénomination

(en entier) : **IMMO-ROHS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Aachener Strasse, 65A - 4780 Sankt Vith**

Objet de l'acte : Renouvellement mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2016

"Ensuite, l'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de procéder à la renomination des administrateurs pour une période commençant ce jour et finissant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2022 :

- Monsieur Philipp Egyptien, Lascheterweg 13A, 4700 Eupen
- Polytex SA, (BE 0446.820.305 / RPM Eupen) ayant son siège rue de l'Industrie 15, 4700 Eupen, représentée par son représentant permanent, Monsieur Philipp Egyptien, Lascheterweg 13A, 4700 Eupen.
- Textil Leasing Service SPRL, (BE 0448.346.272 / RPM Eupen) ayant son siège rue de l'Industrie 15, 4700 Eupen, représentée par son représentant permanent, Monsieur Philipp Egyptien, Lascheterweg 13A, 4700 Eupen.

Les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Philipp Egyptien
- Polytex Sa
- Textil Leasing Service SPRL

seront exercés à titre gratuit.

Les administrateurs précités, ici présents, déclarent accepter leur mandat et déclarent ne pas être victime d'une disposition prohibitive à l'exécution d'un mandat de gestion."

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 9 septembre 2016

"A l'unanimité des voix, le conseil renomme pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année 2022 :

- Monsieur Philipp Egyptien, Lascheterweg 13A, 4700 Eupen, comme administrateur délégué et comme président du conseil d'administration.

Monsieur Philippe Egyptien, susmentionné, déclare accepter les mandats qui lui ont été confiés."

Philipp Egyptien
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).